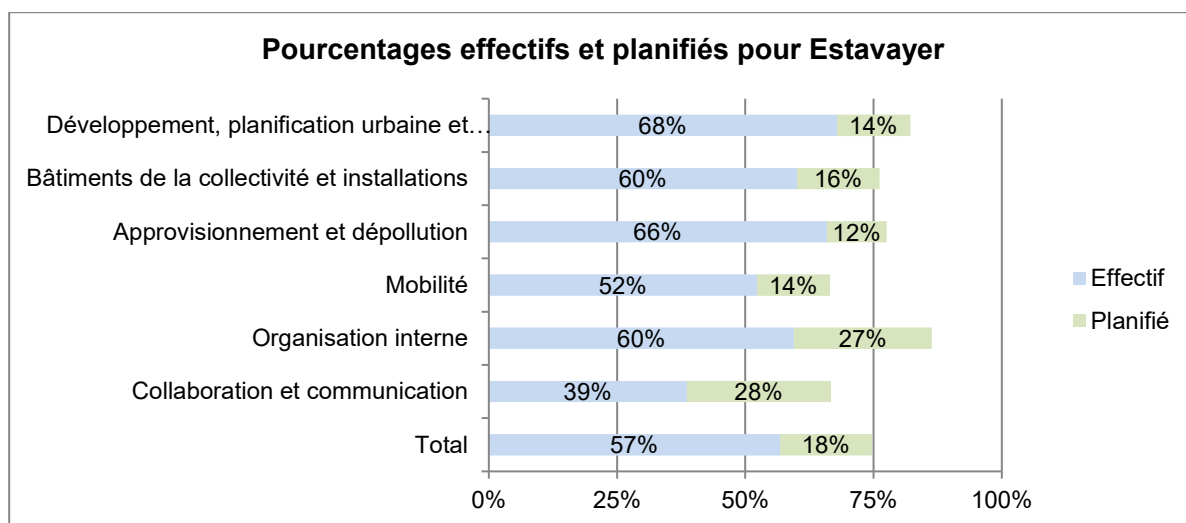


SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

Estavayer est Cité de l'énergie

Le diagramme ci-dessous représente, pour chacun des six secteurs du catalogue de mesures, la part (en %) du potentiel d'actions déjà mis en œuvre par la commune (en bleu) et la marge de progression possible sur la base des mesures prévues dans les quatre années à venir (en vert).



Voici un aperçu de quelques mesures de la politique communale en matière d'énergie, de développement durable, de climat et de mobilité mises en place ces dernières années :

- Planification énergétique avec un fort développement des énergies renouvelables
- Assainissement très poussé de l'éclairage public avec installation d'une technologie permettant un pilotage de chaque point lumineux
- Collaboration active avec les entreprises sur place dans l'analyse d'une stratégie de déploiement du chauffage à distance, utilisant les rejets de chaleur et l'énergie du lac
- Développement du projet AquaVia qui englobe plusieurs mesures et synergies devant former une artère énergétique industrielle et domestique pour la production d'énergie (chaleur et froid) et pour l'irrigation agricole
- Développement du solaire photovoltaïque sur les bâtiments communaux et privés
- Mise en place d'une commission énergie spécifique et très dynamique
- Mise sur pied d'un set d'indicateurs permettant le suivi des mesures et de l'atteinte des objectifs
- Production de chaleur pour le chauffage des bâtiments communaux grâce aux énergies renouvelables

La Commune d'Estavayer souhaite se donner les moyens de renforcer la qualité de vie, créer des richesses régionales ainsi que protéger le climat et l'environnement. Elle est fière de l'obtention de ce label.

Les mesures phares qui seront mises en œuvre, tirées du plan d'action que la Commune a établi pour la certification seront les suivantes :

- Centraliser les données existantes afin de mieux appréhender la situation énergétique communale ;
- Développer la production du biogaz à la STEP pour l'injecter sur le réseau de gaz naturel ;
- Compléter le parc de bornes pour la recharge de voitures électriques ;
- Installer des bornes pour la recharge de vélos électriques ;
- Réaliser une ligne de bus urbain ;
- Aménager des pistes cyclables sur les axes principaux.